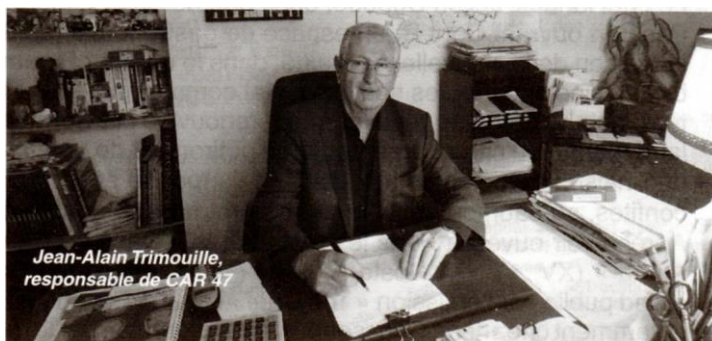


Mobilité / Lot-et-Garonne

CAR 47 ou « Conduire l'Automobile du Retraité »

L'association Car 47 met en relation une personne âgée qui ne peut ou ne doit plus conduire son véhicule et une autre qui va devenir son chauffeur. La demande est colossale dans toute la France.

Au départ, il y a AGIRabcd, une association reconnue d'utilité publique depuis 1990, forte de 3 500 adhérents retraités et de 120 implantations en France. La délégation présente en Lot-et-Garonne au travers de ses trois antennes d'Agen, Marmande et Villeneuve-sur-Lot, regroupe 65 adhérents bénévoles, retraités et préretraités, qui mettent leurs compétences professionnelles au service des personnes en difficulté et développent des actions portant sur l'insertion et la prévention. Dans ce cadre est née CAR 47, acronyme de « Conduire l'automobile du retraité » sur le Lot-et-Garonne. Une idée simple mais géniale mise en place par Jean-Alain Trimouille, responsable de CAR 47 : « Le constat social est simple : les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses, elles vivent souvent en milieu rural sans moyen de transport autre que leur propre véhicule et pour des raisons diverses, elles ne peuvent ou ne doivent plus conduire. L'idée est donc de s'en remettre à un chauffeur qui va conduire leur voiture ». CAR 47 devient ainsi acteur social puisqu'il permet le maintien à domicile, l'amélioration de la sécurité routière et le covoiturage.



« Cela permet de rompre l'isolement des personnes âgées, retraitées ou pas et même des personnes plus jeunes. Cela ouvre aussi à des «conducteurs» une nouvelle activité et éventuellement, de gagner un peu d'argent, de l'ordre de BO à 150 euros par mois. Cette aide à la personne est même intervenue pour un directeur de société qui pendant cinq mois ne pouvant plus conduire sa voiture a trouvé un pilote via CAR 47 et a pu ainsi poursuivre son activité et honorer ses rendez-vous sans trop de soucis!», poursuit le créateur enthousiaste.

45 protocoles en place

Plus concrètement, les personnes qui souhaitent obtenir l'aide de CAR 47 doivent être propriétaires d'une automobile

en bon état de marche, attesté par un contrôle technique encore valide, par un contrat d'assurance ad hoc et doivent veiller au niveau de carburant. Ce sont celles qui répondent à ces obligations qui font appel à CAR 47 et peuvent rémunérer le chauffeur que l'association leur aura proposé sous la forme d'un chèque emploi service universel (CESU). Actuellement le fichier des conducteurs possibles est riche de 156 noms. «AGIRabcd s'assure via une auto-école de l'aptitude du candidat pilote à conduire les automobiles, il lui sera demandé de fournir le bulletin n° 3 de son casier judiciaire. Le futur chauffeur devra détenir son permis de conduire depuis au moins 15 ans et compter au moins B points sur ce permis ». L'association nationale AGIRabcd regarde, comme les médias nationaux et locaux, d'un œil très intéressé l'initiative lot-et-garonnaise.

«Si l'on peut évaluer à une centaine le nombre de personnes qui devraient profiter de CAR 47, on peut estimer à 20 000 ou 25 000 personnes ce chiffre au niveau national." Soutenue par le Conseil Départemental de Lot-et-Garonne, la Sécurité Routière et par plusieurs sponsors, parrainée par Catherine Laborde et Philippe Sella, l'initiative lot-et-garonnaise « Conduire l'Automobile du Retraité » pourrait s'étendre au niveau national.

Altruisme, bonne volonté, solidarité ... CAR 47 intègre toutes ces valeurs de la cohésion sociale. Au-delà, elle permet l'éclosion de véritables amitiés, la fin de l'oisiveté pour certains qui aujourd'hui se réjouissent d'être devenus conducteurs ! Bref le bonheur est dans la voiture avec chauffeur!

Chantal BOSSY

